



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 015-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.37

Déposée le : 06.03.2023

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : UDC (Schneider, Biel/Bienne) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 09.03.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

La déferlante de l'asile : quelles conséquences pour le canton de Berne ?

Certains médias ont récemment rapporté que dans des communes des cantons de Zurich et d'Argovie, des Suissesses et des Suisses voient leur bail résilié dans des immeubles appartenant à leur commune, dans le but de pouvoir ensuite utiliser ces bâtiments pour héberger des requérantes et requérants d'asile.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de places d'hébergement sont actuellement disponibles pour les personnes requérantes d'asile dans le canton de Berne ? Combien de places sont-elles déjà occupées ?
2. Le canton prévoit-il d'autres places d'hébergement ? Si oui, où ?
3. Le canton prévoit-il d'utiliser également des abris de protection civile et des bâtiments de l'armée pour héberger des requérantes et requérants d'asile ? Si oui, quelles en seraient les conséquences pour le travail de la protection civile et de l'armée ?
4. Combien de personnes ayant le statut S et combien de personnes en cours ou en fin de procédure d'asile (N, AP, B) ont-elles été affectées au canton en 2022, et quels étaient les chiffres pour les mois de janvier 2023 et février 2023 ?
5. À combien s'élevaient les coûts en 2022 et quelle est la tendance sur laquelle table le Conseil-exécutif pour ce qui est des coûts en 2023 concernant :
 - a) les primes d'assurance pour les personnes en situation d'asile ?
 - b) l'indemnisation des familles d'accueil pour l'hébergement privé ?
 - c) l'ensemble du domaine de l'asile dans le canton de Berne ?

Motivation de l'urgence : la situation s'aggrave rapidement et l'inquiétude grandit au sein de la population. Il faut clarifier la situation au plus vite.

Destinataire

– Grand Conseil